

PV du Conseil d'établissement du Jeudi 28 novembre 2024

1.	Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 24-25	2
2.	Approbation du procès-verbal du C.E. du jeudi 10 octobre 2024	2
3.	Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement	2
4.	Vie de l'établissement / Finances	2
4a.	Présentation du BR2.....	2
4b.	Présentation du Budget 2025	4
4c.	Tableau des voyages et des sorties scolaires	6
4d.	Bilan financier des voyages passés	6
4e.	Dons divers.....	6
4f.	Tableau des conventions entre le LJR et ses partenaires	6
4g.	IMP pour le référent Cambridge	7
4h.	Mesure de carte scolaire.....	7
4i.	Temps partiel des détachés	7
5.	Vie de l'établissement / Pédagogie	7
5a.	Date des examens et validation des dates des épreuves de CCF en EPS	7
5b.	Thème « Umweltschule » pour l'année scolaire 2024-2025	8
5c.	Charte numérique applicable aux personnels du LJR	8
5.	Vie de l'établissement / Informations diverses	9
6a.	PPMS 2024-2025 et bilan des derniers exercices	9
6b.	Bilan portes ouvertes du 23 novembre 2024	9
6c.	Information Agora Monde et information JIJ2025	9
6d.	Actions orientation au secondaire et informations calendaires	10
6e.	Suivi du projet immobilier : rénovation du gymnase.....	10
6f.	Projet pHARe, les communications et venue d'ASTU.....	11
7.	Questions diverses	12

Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h03 en présence de tous les membres élus titulaires et suppléants présents pour la première partie du conseil d'établissement.

Le proviseur installe les différentes commissions et instances.

Ensuite, dans un deuxième temps, les suppléants quittent la salle et à 18h20, sauf s'ils suppléent un titulaire ce soir et le CE se poursuit.

Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. Le secrétaire adjoint de séance est Monsieur Guillaume DECARREAU, représentant des parents.

Présents et excusés : Voir la feuille d'émargement ci-jointe. Le quorum est atteint et on dénombre 17 votants à l'ouverture.

- 1. Installation du Conseil et de ses instances pour l'année 24-25**
- 2. Approbation du procès-verbal du C.E. du jeudi 10 octobre 2024**

Pour le retrouver, [CLIQUEZ ICI POUR LE RETROUVER](#)

Vote sur le PV du CE du jeudi 10 octobre 2024

**CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 17**

3. Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement

Le RI du conseil d'établissement est soumis aux membres du CE. Aucune remarque particulière.

Le proviseur le soumet aux votes

Vote sur le règlement intérieur du conseil d'établissement

**CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 17**

4. Vie de l'établissement / Finances

4a. Présentation du BR2

Le proviseur laisse la parole au secrétaire général du LJR pour la présentation du BR2. Le SG indique les différents ajustements en termes de prévisions de dépenses en fonctionnement, en personnels et en investissement et en terme de recettes.

Les différents éléments sont repris ci-après.

Ajustement des prévisions de recettes

- + 20 840 € sur les recettes de droits de première inscription
- - 1 500 € sur les droits d'examen
- - 10 000 € sur les recettes de demi-pension
- + 87 000 € sur don du Förderverein
- + 2 500 € de recettes au titre de la caisse de solidarité
- + 732 666 € de recettes sur subventions publiques
- + 290 000 € sur les recettes de droits de scolarité
- + 32 000 € de recettes diverses
- + 130 000 € de recettes au titre des autres prestations

Ajustement des prévisions de dépenses en fonctionnement

Cet ajustement conséquent prend en compte les plus-values de recettes constatées et tient compte de l'exécution budgétaire :

- Écritures correctives pour annulation de recettes saisies à tort lors de l'exercice 2021 : + 394 200 € de charges exceptionnelles
- Ajustements des prévisions de dépenses de voyages scolaires : + 75 000 €
- Ajustement sur les dépenses de transport : + 185 000 €
- Affectation du don du Förderverein pour les dépenses de caisse de solidarité et des festivités des 70 ans
- Ajustement pour les dépenses de viabilisation : + 50 000 €
- Ajustement des fournitures administratives, frais de gestion courante, frais de mission, loyers et charges à la hausse.

Ajustement des prévisions de dépenses en personnels

- + 8 500 € sur l'école élémentaire de Fribourg
- + 27 500 € sur le LFA de Fribourg
- - 23 500 € sur l'école de Stuttgart
- + 3 730 € sur le LFA de Hambourg

Ajustement des prévisions de dépenses en investissement

Conformément aux directives de l'agence, les dépenses prévues initialement qui ne se réaliseront pas à l'issue de l'exercice doivent être retirées de la prévision budgétaire afin d'avoir un taux d'exécution des dépenses pertinent.

- Ainsi des crédits de paiement à hauteur de 1 311 240 € sont retirés en lien avec les travaux du gymnase.
- Des AE (autorisations d'engagement pour la nouvelle maîtrise d'ouvrage) sont également passées en complément pour les travaux du gymnase.

Un représentant des parents demande où en sont les réflexions quant au raccordement des bâtiments des Sendling au réseau de chauffe de la ville de Munich. Cela permettrait sans doute de faire des économies d'énergie. Le proviseur répond que ce dossier n'a pas avancé du fait des autres chantiers en cours (gymnase) et qu'un tel projet nécessite en amont de grosses opérations d'analyse qui, à ce jour, n'ont pas été faites (diagnostic énergie des bâtiments, autorisation et coût pour effectuer le raccordement au réseau qui se trouve sur la place Herzog-Ernst-Platz, modification de la chaufferie actuelle).

Désormais 18 votants avec la présence de Madame la Conseillère culturelle adjointe en poste à Berlin et déléguée de la direction de l'AEFE.

Vote sur BR2

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 18

4b. Présentation du Budget 2025

Le proviseur indique que, pour la deuxième année consécutive, le lycée est contraint de présenter un budget déficitaire. La situation s'avère préoccupante, en raison notamment de l'augmentation drastique des coûts fixes, de dépenses imprévues – comme l'externalisation de la gestion de la paie après le départ de la responsable paie en octobre 2024 (avec un recrutement en cours) – ainsi que de la baisse des recettes liée à la diminution du nombre d'élèves.

Le réajustement de la structure, notamment en ce qui concerne le nombre de classes par rapport au nombre d'élèves, commence à porter ses fruits, bien qu'il ait été initié avec au moins une année de retard. Pour rappel, à la rentrée 2021, malgré une perte de plus de 130 élèves, aucune mesure d'ajustement n'avait été prise par les équipes précédentes. Ce n'est qu'à partir de la rentrée 2022 que les premières actions ont été mises en œuvre. Depuis septembre 2022, 10 classes ont été fermées. Le proviseur tient à souligner que ces efforts ont toujours été réalisés avec le souci impératif de maintenir les postes de CDI. Les fermetures ont été réalisées uniquement en lien avec des départs de collègues (retraite, mutation professionnelle).

Ce travail de réajustement se poursuit également sur le plan administratif, avec des mesures telles que la suppression d'un poste de secrétariat auprès du proviseur par exemple.

D'autres pistes sont également prévues, comme la limitation des financements de clubs au secondaire, la prise en charge par les familles des personnels qui accompagnent les voyages scolaires, la limitation des heures supplémentaires, des demandes de temps partiels ou encore des décharges accordées à certains personnels enseignants.

Avant de céder la parole au secrétaire général pour la présentation du budget 2025, le proviseur exprime ses remerciements les plus sincères à ce dernier ainsi qu'à ses équipes pour la qualité remarquable du travail accompli.

Le secrétaire général expose la situation

Les dépenses 2025

	2022	2023	2024	2025	Ecart
Personnel (AE)	8 567 499.04 €	8 797 750 €	9 250 800 €	9 914 500 €	663 700 €
Fonctionnement (AE)	3 053 500.00 €	2 822 200 €	2 907 000 €	3 273 070 €	366 070 €
Investissement (AE)	1 075 000.00 €	4 945 000 €	395 000 €	465 000 €	70 000 €
Total	12 695 999.04 €	16 564 950 €	12 552 800 €	13 652 570 €	1 099 770 €

À l'issue des différentes réunions de dialogue social avec les représentants des personnels, il est proposé de geler les salaires pour l'année civile 2025. Les progressions d'échelon sont maintenues.

L'établissement propose également de maintenir les exonérations aux frais de scolarité de ses personnels et des DPI à hauteur de ce qui a été mis en place pour l'année 2024. Ainsi, les personnels travaillant avec une quotité de travail de 100% continueront à bénéficier d'une exonération des droits de scolarité et des droits de première inscription de 65%. Pour les autres tranches, les dispositions actuelles restent inchangées.

Point sur le fonctionnement :

La construction des dépenses de fonctionnement a été faite après l'analyse du compte financier 2023.

Ainsi, un réajustement a été fait en conséquence dans les affectations de crédits.

Pour la partie excellence éducative, la partie « accueil des élèves » est à la hausse en raison notamment des prix du prestataire actuel de restauration ainsi que l'ajustement des dépenses de transports d'élèves incluant (le ramassage scolaire mais également les frais de déplacement du site de Sendling vers les installations sportives). Voici les montants pour illustrer ces propos :

- 545 000 € pour les dépenses de restauration en 2024 contre 657 720 € en 2023
- 228 500 € pour le transport des élèves en 2024 contre 392 850 € en 2023

Pour la partie « accompagner et faire vivre le réseau », les baisses des dépenses de communication s'expliquent par un retour aux prévisions 2023. Pour rappel, l'année 2024 a été marquée par les festivités des 70 ans du lycée.

Enfin, pour les dépenses « support et immobilier », un ajustement des prévisions des dépenses par apport aux budgets antérieurs a été fait avec notamment la forte hausse des dépenses d'énergie. :

280 000€ au BI 2024 contre 400 000€ au BI 2023

Conclusions

Le solde budgétaire de l'exercice est à nouveau un solde budgétaire négatif pour le fonctionnement de :

- 463 370 € avant prise en compte des flux de trésorerie
- 355 469 € après prise en charge des flux de trésorerie

Après intégration des opérations d'investissement, le solde budgétaire atteint un déficit de 3 760 356 €.

L'établissement est contraint en raison de ses effectifs et des projets immobiliers d'être très vigilant à son exécution budgétaire. Les conclusions définitives de la CPR sont toujours attendues. **L'établissement est toujours en déficit structurel avec un solde budgétaire négatif.**

L'évolution des effectifs est à surveiller avec attention. L'établissement ouvrira les inscriptions 2025-2026 courant décembre.

Une représentante des personnels fait remarquer que certains personnels du LJR ne sont dans aucune grille de référence mais sont payés au taux horaire, ce qui rend encore plus difficile la situation financière de ces collègues, par ailleurs, elle ajoute que ce sont aussi ces personnels qui, pendant le COVID, ont été mis en chômage technique.

Un autre représentant des personnels demande pourquoi les subventions de la Bavière augmentent alors que le nombre d'élèves est à la baisse. M. Claret répond que le montant des subventions pour la maternelle est calculé sur la base du nombre d'élèves (aide Bavière et subvention des communes d'habitations). Or, le nombre d'élèves à la maternelle est en hausse d'où un montant de subventions plus élevé. Par ailleurs, les autres subventions ont vu leur base de calcul réhaussée au cours de l'année 2024.

Un représentant des personnels demande également si des surcoûts sont liés au retard du chantier de rénovation du gymnase. Le proviseur répond que ce point fait l'objet d'une réponse à une question diverse et lit la réponse faite.

Vote sur la présentation du BI 2025

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6

POUR : 12

4c. Tableau des voyages et des sorties scolaires

Le tableau des sorties et voyages est présenté par le secrétaire général.

➤ **Participation de l'atelier de théâtre à un festival à Pardubice (République tchèque) : du 3 au 5 avril**

Ce projet permettra aux élèves de participer à de nombreux ateliers, d'assister aux autres prestations d'élèves venus de pays francophones ou de lycées francophones, de rencontrer des professionnels. **Coût de l'hébergement sur place : 15 € par participant + coût du déplacement à hauteur d'un maximum de 150 € soit 165 € au vote**

➤ **Sortie à la « Haus der Kunst » : élèves 1^{re} HGGSP. Exposition « Pussy Riot » 9 € par participant**

➤ **Sortie cinéma HGGSP 1^{re} et terminales Film sur la restitution d'objets d'art aux pays africains. 17/12/2024. 8 € par participant**

➤ **Voyage à Berlin pour les Tles HGGSP du 28/04/2025 au 01/05/2025. Maximum de 400 € par participant**

Vote sur l'actualisation des sorties et voyages scolaires

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18

4d. Bilan financier des voyages passés

Aucun bilan à présenter.

4e. Dons divers

Le proviseur précise que le Förderverein du lycée Jean Renoir réuni lors de son assemblée annuelle début juillet 2024 a décidé d'attribuer un don au lycée Jean Renoir d'un montant de 87 000 € afin de soutenir l'établissement dans le cadre des festivités des 70 ans du lycée et également d'aider la caisse de solidarité du lycée.

4f. Tableau des conventions entre le LJR et ses partenaires

Le proviseur transmet pour information la liste des conventions entre le LJR et ses partenaires.

Conventions de mise à disposition de locaux dans le cadre des ateliers périscolaires

- Black Stone **Boxing Club** : activités sportives et échecs
- Linguado **Capoeira** : capoeira
- Géraldine **Carubelli** : activités artistiques
- Géraldine **Colomba** : danse
- Jean **De Rocher** : cuisine
- Nataliya Deyneka **Dupriez** : danse
- Clara Malou **Funke**: activités artistiques
- Agnès **Lassalette** : cuisine
- Angelika **Markhardt** : activités artistiques
- Romain **Marteau** : cuisine
- Cendrine **Monnet** : Fablab
- Die **Münchner Elche** e.V.: sport divers
- Tatiana **Rostovtseva** : activités artistiques
- Tatiana **Timkova** : théâtre
- Matilde **Tobon Restrepo** : espagnol

Conventions de mise à disposition des locaux du gymnase

- RAS car rénovation gymnase

Conventions de mise à disposition de locaux (salle polyvalente, de motricité, de musique)

- Die Münchner Elche e.V. (différents ateliers à destination d'adultes du LJR et de personnes externes au LJR)

Conventions de mise à disposition de locaux à titre gratuit

- Chorale Atout-Choeur e.V.
- Théâtre Jean Renoir e.V.
- Géraldine Colomba (cours de Pilate pour le personnel)
- Paroisse française (catéchisme)

Tableau récapitulatif des occupations des salles :

[CLIQUEZ ICI](#)

4g. IMP pour le référent Cambridge

Le proviseur souhaite ajouter une IMP à celles déjà votées au dernier CE. En effet, dans le cadre de la gestion des épreuves de langue du Cambridge, le proviseur propose d'attribuer 1 IMP au personnel en charge de la gestion de ce dossier.

Vote sur l'IMP

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18

4h. Mesure de carte scolaire

Lors du pré-CSA du 20 novembre 2024, l'AEFE a fait les propositions suivantes pour le Lycée français Jean Renoir de Munich, qui seront présentées au comité social d'administration du 18 décembre 2024 : **Fermeture au 31/08/25 du poste n°1298 : Enseignant 2° degré en SVT**

Un conseiller des Français de l'étranger fait remarquer que tous les ans, des fermetures de détachés sont proposés au CE et il regrette que des compétences « éducation nationale » disparaissent ainsi régulièrement du LJR.

Le proviseur entend le message mais il tient cependant à indiquer que si le nombre de détachés diminue, celui des titulaires de l'éducation nationale reste stable car les PDL sont en très grande majorité des personnels titulaires de l'éducation nationale.

Vote sur la fermeture de poste

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6

POUR : 12

4i. Temps partiel des détachés

Le proviseur l'a déjà évoqué dans son propos introductif relatif au budget, la situation financière à laquelle le LJR fait face oblige à mettre tout en œuvre pour limiter les dépenses. Ainsi, le proviseur souhaite informer les membres de la communauté scolaire qu'il mettra un avis défavorable aux demandes de « temps partiel sur autorisation ». Cet avis est motivé par la situation économique à laquelle le LJR fait face. En effet, le remplacement des rompus de temps partiels par un personnel de droit local a un coût beaucoup plus important pour le LJR.

5. Vie de l'établissement / Pédagogie

5a. Date des examens et validation des dates des épreuves de CCF en EPS

Baccalauréat

Classes de 1^{ère}

- Epreuve écrite de français : Lundi 16 juin 2025

Classes de Terminale

- Epreuve écrite d'ABIBAC "Histoire-Géo" : vendredi 23 mai 2025 de 13h à 18h (d'habitude, l'épreuve d'ABIBAC "Allemand Langue et littérature" est la veille : en attente de confirmation)
- Epreuve écrite de philosophie : Mercredi 11 juin 2025
- Epreuves écrites de spécialités : Mardi 10, Jeudi 12, Vendredi 13 juin 2025 selon les spécialités

CCF (Contrôle en Cours de Formation) en EPS :

- Mardi 26 et Jeudi 28 novembre 2025 : CCF1
- Mardi 11 et jeudi 13 février 2025 : CCF2
- Mardi 13 et jeudi 15 mai 2025 : CCF3
- Semaine de rattrapages du 19 au 23 mai 2025

DNB

Les épreuves écrites auront lieu le mardi 17 et le mercredi 18 juin 2025

L'épreuve orale de soutenance est prévue dans la 2^{ème} quinzaine de mai 2025 selon les dates des autres examens.

5b. Thème « Umweltschule » pour l'année scolaire 2024-2025

Une fois de plus, et pour la 4^e année consécutive, le LJR a obtenu le label « Umweltschule » avec **trois étoiles**, distinction la plus élevée en Bavière. Le proviseur remercie sincèrement l'ensemble des élèves, parents et personnels impliqués dans ce projet. Un investissement remarquable qui engage toute la communauté scolaire et qui contribue nettement au rayonnement de l'établissement dans la ville de Munich et en Bavière.

Cette année, une remise officielle de la distinction „Umweltschule in Europa / Internationale Nachhaltigkeitsschule“ aura lieu le 24 mars 2025 à Fürth. Tout sera fait pour que le LJR soit présent à cet évènement qui permettra de mieux faire connaître encore notre établissement.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le LJR doit retenir deux thèmes de travail. L'équipe en charge du projet Umweltschule propose les deux thématiques suivantes qui sont à adopter par le CE :

- **Thema 1: Maßnahmen zum Klimaschutz / zur Klimaanpassung – ökologische und soziale Verantwortung**
- **Thema 2: Zusammenleben, zwischen Menschen und mit der Biodiversität / soziale und ökologische Verantwortung (Schulthema)**

Vote sur les thèmes proposés

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 18

5c. Charte numérique applicable aux personnels du LJR

La charte proposée aux membres du CE a été étudiée et validée par le Conseil pédagogique du 15 octobre 2024. Elle a pour objet de fixer les règles d'utilisation des moyens informatiques mis à la disposition des utilisateurs du Lycée Jean Renoir dans le cadre de leur activité professionnelle. Les règles ainsi définies sont destinées à assurer un usage conforme à leur objet, ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables.

La charte est rédigée dans le souci de concilier les intérêts de chaque utilisateur et ceux du Lycée Jean Renoir.

Elle manifeste ainsi la volonté du Lycée Jean Renoir d'assurer un usage loyal, respectueux et responsable de ses moyens informatiques, ainsi que de protéger son patrimoine et son image de marque.

Pour retrouver la Charte dans sa globalité : [CLIQUEZ ICI](#)

Vote sur les thèmes proposés

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
POUR : 18

5. Vie de l'établissement / Informations diverses

6a. PPMS 2024-2025 et bilan des derniers exercices

Le proviseur précise que la sécurité des établissements d'enseignement français est une priorité pour le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et pour l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. Le PPMS permet aux établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences.

Les PPMS des EFE (établissements français à l'étranger) sont déposés sur une application dans ORION qui a été développée afin d'optimiser l'actualisation régulière des PPMS des établissements. Ces documents sont transmis de manière sécurisée et sont utilisés en situation de crise.

Le chef de secteur et le SRE sécurité de l'agence, le COCAC, son adjoint et le chef de détachement de sécurité de l'ambassade peuvent consulter le PPMS sur cette application.

Le proviseur précise également que les personnels qui souhaitent prendre connaissance du document complet peuvent venir le consulter dans le bureau du SG ou du proviseur. Il n'est en effet pas possible et raisonnable de mettre en ligne et accessible à tous les actions que le LJR met en place pour se protéger des différentes menaces auxquelles un établissement scolaire peut être confronté.

Vote sur la présentation du PPMS

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 18

6b. Bilan portes ouvertes du 23 novembre 2024

Le proviseur et le proviseur adjoint reviennent sur les portes ouvertes qui se sont tenues le 23/11 dernier.

GIESING : 89 familles se sont présentées à Giesing tout au long de la matinée.

- 71 parents venus à deux et 18 parents venus seuls

- accompagnés au total de 50 filles et 41 garçons.
- 58 enfants pour des inscriptions potentielles en maternelle et 33 en élémentaire

Certaines de ces inscriptions pour des entrées dès cette année.

SENDLING : la matinée était plutôt réservée aux familles de Giesing. Certains parents et futurs élèves externes au LJR sont venus également. Au total, ce sont près de 30 familles qui sont venues sur Sendling

Le proviseur remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont investis dans ces matinées aussi bien à Sendling qu'à Giesing.

6c. Information Agora Monde et information JIJ2025

Le proviseur adjoint revient sur les communications qu'il a adressées aux familles

Agora Monde : en date du 8 novembre, le proviseur adjoint du LJR a adressé un message aux élèves et parents des classes de seconde pour informer de la restructuration et de relocalisation au siège de l'Agence de la plateforme Agora Monde. De ce fait, cela a, pour cette année 2024-2025, un impact sur la continuité des projets d'échanges. Comme l'a indiqué le proviseur adjoint dans son message que vous pourrez retrouver en [cliquant ICI](#), il fera le maximum pour permettre malgré tout quelques échanges avec nos établissements partenaires.

JII2025 : en date du 12 novembre dernier, le proviseur adjoint du LJR a relayé un message des professeurs d'EPS pour informer que les JII2025 n'auront pas lieu en France cette année. Pour retrouver le message, [cliquez ICI](#).

6d. Actions orientation au secondaire et informations calendaires

Le proviseur adjoint présente les différentes actions

15 novembre 2024 : sortie de tous les élèves de 1ère au forum franco-allemand et au salon de l'étudiant de Strasbourg

21 novembre 2024 : réunion d'information Campus France animée par Gabriel Lepage à destination des familles de Terminale

22 et 23 novembre 2024 : salon Einstieg Messe (Messe für Ausbildung, Studium und Gap Year) au MOC München

Du 9 au 13 décembre 2024 : Salon virtuel AEFÉ sur l'orientation vers les études supérieures en France

Du 9 au 19 décembre 2024 : entretiens individuels avec une conseillère d'orientation allemande

10 décembre 2024 : réunion de présentation de l'enseignement supérieur allemand

18 décembre 2024 : ouverture de Parcoursup en mode consultation

19 décembre 2024 : rencontre entre les anciens et les actuels élèves de terminale

Du 13 au 15 janvier : mission au LJR de deux Psychologues de l'Education nationale (PsyEN) du rectorat de Strasbourg

14 janvier 2025 : réunion d'information Parcoursup à destination des familles de terminale et de première

15 janvier 2025 : ouverture de Parcoursup pour la saisie des vœux

27 janvier 2025 : réunion sur l'entrée en 6ème pour les familles de Giesing

3 février 2025 : réunion d'information "Après la Troisième" pour les familles de 3ème

4 février 2025 : réunion d'information "Après la Seconde" pour les familles de 2de (familles de 3ème sont invitées)

6 février 2025 : lancement de la campagne France Excellence Major

21 février 2025 : forum des métiers

13 mars 2025 : date limite de formulation des vœux sur Parcoursup

2 avril 2025 : date limite pour valider dossier Parcoursup

2 juin 2025 : début des propositions sur Parcoursup

Du 10 au 20 juin 2025 : stage en entreprise des Secondes (restitution orale la semaine suivante)

6e. Suivi du projet immobilier : rénovation du gymnase

Le proviseur fait un point sur l'actuel chantier de rénovation du gymnase

Rénovation du gymnase

La rénovation du gymnase, initiée en décembre 2023, était initialement pilotée par le cabinet d'architectes RICHTER, avec la société française BR2A chargée des travaux. Cependant, le cabinet RICHTER a demandé la résiliation de son contrat avec l'AEFE, une démarche officialisée par l'architecte le 12 avril 2024. Cette résiliation sera entérinée lors du Conseil d'administration de l'agence le 28 novembre 2024, après la signature d'un protocole d'accord transactionnel. La raison du retrait de l'architecte est une incompatibilité relationnelle entre le maître d'œuvre et l'entreprise remettant en cause la capacité du MOE à mener à bien sa mission auprès de l'agence.

Depuis mai 2024, les travaux se poursuivent néanmoins sans maître d'œuvre. La sous-direction de l'immobilier de l'agence a suivi le chantier de près, avec de nombreuses visites du chargé ou de la chargée de mission.

Dans ce contexte :

- L'entreprise BR2A est en mesure de continuer et de superviser les travaux selon un calendrier en cours de révision.
- Étant donné que la date contractuelle initiale pour l'achèvement des travaux est dépassée, un avenant de prolongation du contrat devra être établi, impliquant un ajustement du coût du projet. Le budget global, voté par le conseil d'administration de l'AEFE pour l'ensemble de l'opération immobilière (rénovation des combles à Sendling et gymnase), reste respecté et inchangé à ce jour, mais le risque de dépassement est bien réel en raison des conséquences opérationnelles et techniques de la résiliation. Actuellement des études sont en cours pour les confirmer ou non et le cas échéant, les évaluer.
- L'opération doit se poursuivre avec un maître d'œuvre. L'AEFE souhaite missionner un architecte dans les prochains jours pour travailler sur la toiture. Une nouvelle procédure d'appel d'offres sera lancée pour recruter un maître d'œuvre chargé de finaliser le projet.

Mise à disposition du nouveau gymnase

En première approche, l'atterrissage le plus réaliste semble être la rentrée scolaire 2025/2026.

6f. Projet pHARe, les communications et venue d'ASTU

Le lycée Jean Renoir déploie activement depuis la rentrée 2024 le projet pHARe aussi bien à l'école primaire qu'au collège et au lycée. A l'école primaire, le projet est initié depuis la rentrée 2023 et cette année, c'est tout le secondaire qui est également concerné.

Pour permettre le déploiement de ce projet dans les meilleures conditions, 8 personnels (4 de Sendling et 4 de Giesing) du LJR ont été formés au courant de l'année scolaire dernière. Cette action de formation est entièrement soutenue par l'IRF de la ZECO.

Pour retrouver les différentes communications à l'adresse de la communauté scolaire, les liens suivants renvoient vers les outils de communication créés et développés par les 8 personnels engagés dans la démarche pHARe et la méthode de préoccupation partagée.

Le proviseur tient à présenter en séance l'immense travail réalisé par les collègues impliqués, à les remercier sincèrement pour leur engagement et pour tout le travail réalisé dans ce cadre.

- pHARe à l'école primaire : [CLIQUEZ ICI](#)
- pHARe au secondaire (collège et lycée) : [CLIQUEZ ICI](#)

Venue d'ASTU : <https://www.astu.fr/>

L'association ASTU Strasbourg viendra à nouveau sensibiliser nos élèves aux thématiques du harcèlement scolaire et du cyberharcèlement. Cette équipe est déjà venue l'année dernière. Cette année, ASTU rencontrera les élèves des classes de CM2, 6^e et les élèves de la 4^e A pour un travail spécifique dans cette classe.

Les actions de sensibilisation se dérouleront la semaine du 2 décembre et sont prévues pour une durée de 2h par classe.

7. Questions diverses

Personnels

- **Nouveau planning** : Quel est le bilan de rentrée sur les nouveaux horaires, l'allongement de la pause méridienne, et les plannings en barrette? (temps du repas, enseignement, retard...)

Bien que des retards aient été constatés au début de l'année, la situation s'améliore progressivement, comme le rapporte le personnel de loge. L'allongement de la pause méridienne semble satisfaire aussi bien les petits que les grands. Les plus jeunes disposent de plus de temps pour se détendre et ne sont pas pressés pendant le repas, tandis que les plus grands profitent de ce moment pour souffler, se poser ou avancer dans leurs corrections et préparations.

Concernant les emplois du temps en barrette, cette nouvelle organisation a facilité la mise en place de groupes pour le DAF et le FLSco, permettant ainsi de mieux gérer les élèves sur plusieurs classes et niveaux.

De nombreux projets ont vu le jour durant la pause méridienne, pour les retrouver tous : [CLIQUEZ ICI](#). Cette évolution est positive pour les élèves. Ils ont désormais plus de temps durant la pause méridienne, même si nous sommes encore loin des obligations statutaires en France.

- **Formations** : Quelles sont les dates butoirs et la procédure requise, pour discuter et proposer une formation établissement, notamment pour les personnels allemands, et les personnels non enseignants ?

Pour que des actions formations établissement (AFE) soient inscrites au PRF (plan régional de formation de la ZECO), il faut que l'expression de besoin par les personnels de l'établissement ait été faite dans les délais impartis, que la Cellule de Formation Continue de l'établissement l'ait étudiée et transmise au Conseil Scientifique et Pédagogique (CPS). Que le CPS l'ait retenue et enfin que le Conseil des Affaires Administratives et Financières l'ait validée en termes de budget. Il existe deux périodes pour proposer des actions de formation établissement. En année N (pour l'année N+1) aux alentours du mois de janvier (80% des AFE sont ainsi validées) puis en septembre de l'année N+1 pour 20% des AFE. Toutes ces actions se déroulent sur ATENA.

Pour le lycée Jean Renoir, le proviseur informe chaque année l'ensemble du personnel de la procédure à suivre. Pour le PRF 2024-2025, un mail détaillant cette procédure a été envoyé le 16 janvier 2024 ([pour le retrouver, CLIQUEZ ICI](#)). Pour cette année scolaire, le LJR organise 7 AFE, dont 6 validées en juin 2024 et une en septembre. Les 6 AFE ont été présentées au dernier conseil d'établissement (voir compte rendu pour les retrouver en [CLIQUANT ICI](#)).

Bien que ces règles générales s'appliquent, en cas de nécessité, les personnels peuvent exprimer en cours d'année des besoins en formation interne. Dans ce cas, ils doivent soumettre leur demande directement au proviseur, qui en évaluera la faisabilité. Si elle est recevable, la CFC se réunira pour l'étudier. A noter : ces actions ne pourront pas être inscrites au PRF et devront être financées via les fonds propres du LJR.

- Depuis une dizaine d'années les augmentations de salaires sont loin de suivre l'inflation locale. Comment recruter de nouveaux personnels (notamment allemands) dans un marché local très concurrentiel, si nos grilles de salaires n'évoluent pas? Comment ces mêmes personnels peuvent-ils encore inscrire leurs enfants dans le lycée dans lequel ils travaillent? Pour inciter les collègues parents d'élèves à inscrire leurs enfants au LJR (ce qui contribuerait pleinement à l'image du lycée), pourrait-on : exonérer totalement les frais de

scolarité des enfants d'enseignants PDL ? (comme c'est le cas pour les personnels détachés et expatriés)/
rendre gratuits les frais annexes/ annuler les frais de première inscription ?

Pour l'augmentation de l'exonération, à ce stade du budget, ce n'est pas possible et des efforts ont déjà été consentis l'année dernière notamment. Pour les services annexes, les détachés n'ont pas de déduction. Nous ne pouvons pas l'envisager pour les PDL.

Parents

RAS

Élèves

RAS

Monsieur le Proviseur clôt la séance à 21h35.

Monsieur Guillaume DECARREAU

Guillaume Decarreau

Représentant des parents

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur

